

LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Pluviôse, an VII.



Extrait du discours du président des Etats-Unis à l'ouverture du congrès. — Demande faite à l'électeur de Bavière de la somme stipulée dans son traité de paix avec la république française. — Message du roi d'Angleterre à la chambre des communes, concernant le projet de réunion de l'Irlande. — Traduction de l'acte de démission du directeur helvétique Legrand. — Nouvelles diverses.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-séances qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n° 423, butte des Moulins, à Paris.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Philadelphie, le 22 frimaire.

Le président des Etats-Unis d'Amérique a ouvert le congrès, le 18, par un discours dont voici la substance :

Il recommande au congrès de s'occuper des moyens de prévenir les ravages de la fièvre jaune. Il offre des actions de grâces au ciel pour avoir mis fin à cette maladie terrible, & avoir réveillé le courage du peuple contre les menaces & les agressions étrangères. Il prétend trouver plusieurs exemples des unes & des autres dans la conduite des Français. Il annonce que, quoiqu'on ne doive point s'effrayer de la guerre, il ne faut point supposer qu'on veuille abandonner le désir sincère de la paix. Il fait valoir les nombreux avantages qu'il croit être résultés du léger armement naval ordonné pendant les dernières sessions, & en recommande fortement l'augmentation. En conséquence des inquiétudes que les Indiens ont conçu de l'examen des limites par les commissaires américains & espagnols, postés sur leurs territoires, il propose de discontinuer cette mesure. Il trouve aussi qu'il seroit convenable d'adapter la collection du revenu commercial aux desirs des négocians qui le créent & dont il loue le patriotisme.

ITALIE.

Gènes, le 4 pluviôse.

Plusieurs changemens ont eu lieu dans notre ministère. On en prépare d'autres qui doivent être connus incessamment.

Le corps législatif s'occupe en ce moment de l'organisation de sa garde personnelle, des diverses dépenses de l'ordre judiciaire & communales, de la perception des gabelles & de la liberté du commerce.

On assure que notre directoire réclame en ce moment près du grand duc de Toscane, quatre millions en indemnité de quelques bâtimens appartenant à la république, qui ont été enlevés dans le port de Livourne.

Milan, le 5 pluviôse.

Quelques mal-intentionnés ont répandu à Parme parmi les habitans de la campagne, au sujet de la loi sur la réquisition. Il y a eu particulièrement des troubles dans le département de l'Olon, où l'on s'est tumultueusement opposé à l'exécution de la loi.

Les mesures promptes & efficaces prises par le gouvernement, ont rétabli par-tout l'ordre & la tranquillité, & les chefs des attroupemens ont été arrêtés.

La levée de neuf mille conscrits est déjà effectuée en grande partie, & se continue dans nos départemens. A Brescia, elle s'est faite dans le meilleur ordre & à la satisfaction de tous les républicains.

Le 22 nivôse dernier, les couriers de Milan avoient été arrêtés à Vicence, & on leur avoit enlevé toutes leurs lettres.

L'administration centrale du Reno vient de nommer le citoyen Casali, président de l'institut nationale de Bologne.

HONGRIE.

Semlin, le 2 pluviôse.

Le grand-seigneur continue à faire recruter avec activité dans la Bosnie; les levées qui s'y font sont envoyées successivement dans l'Épire, où se rassemble le corps d'armée destiné à agir contre les Français.

Des prières publiques sont ordonnées dans tout l'Empire ottoman, pour implorer la protection du ciel en faveur des armes de sa hantesse.

ALLEMAGNE.

Munich, le 12 pluviôse.

Le citoyen Alquier, résident de France près notre cour, a remis note officielle par laquelle il lui demande la somme stipulée dans le traité de Pfaffenhoven, conclu en 1796 (v. st.). Il est dit dans cette note que le gouvernement français avoit l'intention de faire remise d'une partie de la somme stipulée, si la Bavière eût appuyé à Rastadt ses propositions tendantes à l'indépendance de l'Empire germanique & à l'agrandissement de la Bavière; mais comme cette dernière ne le fait pas, le gouvernement français insiste sur le paiement de la somme fixée dans le traité.

Stuttgart, le 14 pluviôse.

La présence du citoyen Trouvé à notre cour y jette un embarras qu'elle ne peut pas cacher. Jusqu'à ce jour, il n'y a que le ministre batave qui ait été invité à dîner avec lui, & ce dîner a été plus court que de coutume.

Les personnes de la cour sont scandalisées des lunettes dont se sert constamment le ministre français à cause de la faiblesse de sa vue.

Conformément à la convention faite avec le duc de Wurtemberg, les Français veulent occuper Hohentweil & d'autres positions militaires, ce qui inquiète beaucoup notre duc.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 3 pluviöse.

La fête de l'anniversaire de la naissance de la reine a été célébrée, le 29 nivöse, avec beaucoup de pompe. Le matin, les pavillons furent déployés, les cloches sonnerent, le parc & la tour firent des décharges d'artillerie.

M. Jackson, notre chargé d'affaires à Turin en l'absence de M. Trever, est arrivé à Londres. Le général Joubert n'a pas fait la moindre difficulté pour accorder des passe-ports aux ministres des puissances en guerre avec la France.

Le général lord Moira se dispose à s'embarquer avec vingt mille hommes de troupes. On ignore toujours la destination de cet armement.

Dans la nuit du 29 au 30 nivöse, un grand nombre de prisonniers français, renfermés à Plymouth, parvinrent à forcer leur prison, & à s'échapper. On n'en a repris que très-peu; mais comme le vent ne leur permet pas de s'embarquer, on ne doute pas que les autres n'éprouvent bientôt le même sort.

Le 28, il est arrivé à Harwick un bâtiment parlementaire hollandais, ayant à bord un commissaire pour les prisonniers de sa nation.

Le même jour, le vice-amiral Thompson a mis à la voile de Portsmouth pour aller croiser devant Brest. Son escadre est composée d'un vaisseau de 100 canons, d'un de 98, d'un de 80, & de cinq de 74.

La flotte d'Oporto, composée de 75 bâtimens, sous le convoi de l'*Endymion*, est passé le 1^{er} pluviöse près de l'isle de Wight.

Du 4. — Les deux chambres du parlement ont reçu aujourd'hui un message de sa majesté sur le projet d'union des deux royaumes. La même communication doit avoir été faite le 3 pluviöse au parlement d'Irlande. L'approche de ce jour a enflammé l'esprit d'opposition dans ce dernier royaume. Les mécontentemens y font des progrès rapides. Le comté de Clare est soulevé.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Extrait d'une lettre de Zurich, du 14 pluviöse.

Le général Massena n'est pas encore de retour de la tournée qu'il a faite pour visiter le cordon des troupes françaises. Il étoit, il y a trois jours, à Glarus, & devoit se rendre de-là à Aeldorff. Il vouloit passer par Lucerne pour retourner au quartier-général.

On attend ici sous peu le général en chef Jourdan, qui restera, dit-on, quelque tems dans notre pays.

Le général Schawenbourg, inspecteur de l'infanterie, a été ici, pendant quelques jours; il est resourné à Berne, où il pour voit l'organisation des dix huit mille auxiliaires.

Le commissaire civil Rapinat est parti, il y a quelques jours, de Berne, pour se rendre à Colmar. Il reviendra dans une ou deux décades.

Depuis quelques jours, plusieurs nouvelles demi-brigades sont arrivées de France en Suisse. On annonce que la division du général Saint-Cyr s'y rendra également, pour

se porter sur le lac de Constance. D'autres troupes sont encore attendues. L'armée française, dans notre république, sera portée à soixante mille hommes qui, dès que la guerre commencera, entrèrent dans le Tyrol & dans le pays des Grisons.

Lucerne, le 14 pluviöse.

Traduction de l'acte de démission du directeur Legrand.

Citoyens législateurs, lorsque votre choix m'éleva à la place honorable de membre du directoire helvétique, je m'étois déjà retiré dans mon paisible domicile, en déclarant solennellement à mes concitoyens du canton de Bâle, ma résolution de renoncer aux affaires publiques.

Ma nomination m'étant parvenue au moment où ma patrie étoit entièrement désorganisée, tant au-dehors qu'au dedans, je me serois regardé comme très-coupable de ne pas répondre à votre confiance, au moins jusqu'à ce que, par des rapports plus intimes, vous eussiez été à même de connoître des hommes, que le sentiment des droits de l'homme rétablis, joint à de grands talens & à des connoissances étendues, rendroit dignes d'être placés à la tête d'une nation, qui dans ses hautes montagnes a su nourrir le feu sacré de la liberté.

Je me déterminai donc d'accepter le poste important qu'on m'offroit, mais avec la ferme résolution de ne l'occuper que pendant un an, afin de ne pas trop long-tems m'éloigner d'une nombreuse famille dont l'éducation réclame impérieusement ma présence.

Une maladie imprévue vient de m'enlever un proche parent, qui, par des soins vraiment paternels a, pendant mon absence, pris soin & de mes enfans & de mon commerce. Je l'ai quitté, il y a peu de jours, après avoir malheureusement perdu tout espoir de le voir se rétablir.

Cette circonstance m'oblige de hâter de quelques mois ma première résolution.

Il est consolant pour moi d'abdiquer ma place entre vos mains, à une époque où le nouvel ordre de choses a déjà pris une solide consistance, tant au-dehors qu'au dedans, & où notre liberté trouve la plus sûre garantie dans notre intime alliance avec la nation protectrice qui nous a rendu la liberté & l'égalité.

La douce espérance que les armes victorieuses de la république française donneront bientôt la paix à l'univers, & les suites heureuses qui en résulteront pour le bonheur de l'humanité, comme pour notre existence politique, m'accompagnera dans ma retraite. J'emporterai aussi une vive reconnaissance pour la confiance dont vous m'avez honoré, & la conscience d'avoir toujours agi en homme probe. Ces réflexions jetteront de la tranquillité dans mon ame, & j'acheverai ma tâche, en offrant un jour à ma patrie, dans la personne de mes enfans, des citoyens dignes d'elle.

Salut & reconnaissance,

J. L. LEGRAND.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 12 pluviöse.

Le directoire vient de publier une proclamation pour le recouvrement des 8 pour cent destinés pour la marine, & décrétés par l'assemblée nationale le 15 nivöse de l'année dernière.

Notre corps législatif est accablé de réclamations contre le dernier emprunt; mais elles sont toutes écartées par l'ordre du jour.

La seconde chambre vient de sanctionner un décret de la première, qui établit des commissions intermédiaires

pour la perception des impositions, & fixe leur résidence dans les capitales des ci-devant provinces, jusqu'à l'introduction du nouveau plan de finances. Le seconde chambre avoit d'abord rejeté ce projet comme très-dispendieux.

Beaucoup de citoyens réclament l'effet de l'amnistie décrétée il y a quelque tems pour les délits révolutionnaires. Presque toutes les réclamations sont écoutées favorablement, & les prisons se vident tous les jours.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Bruxelles, le 20 pluviôse.

On attend sous peu dans cette ville quelques bataillons de conscrits qui iront relever, en Hollande, d'anciens bataillons soldés par la république batave. Ceux-ci se rendront au Rhin, pour faire partie de l'armée qui se rassemble entre la Lahn & la Nidda, & qui est destinée à entrer dans la Franconie & dans d'autres parties de l'Empire, si la guerre se rallume. Beaucoup de forces continuent à se rendre de l'intérieur & des côtes maritimes vers la même destination. De gros corps de cavalerie & d'infanterie traverseront encore notre ville dans la décade.

Le passage du Rhin étant interrompu par les inondations, les troupes s'accumulent le long de la rive gauche.

Les contributions directes rentrent ici avec tant de célérité, que, pendant cette décade, le percepteur a reçu près de trois cents mille francs. Dans les campagnes, le recouvrement se fait également avec le plus grand succès. Par-tout où les habitans sont en retard, les colonnes mobiles vont les contraindre par la voie d'exécution.

Les commissions militaires établies dans quelques-uns de nos départemens pour juger les rebelles pris en combattant contre les troupes républicaines, en ont déjà condamné plusieurs à la peine de mort. Trois d'entre eux doivent être fusillés aujourd'hui en cette ville; d'autres ont subi le même sort à Gand.

On écrit de Flessingue que plusieurs bâtimens anglais qui croisoient sur les côtes de la Zelande & dans la mer du Nord, ont été extrêmement maltraités par les coups de vent qui y ont eu lieu ces jours passés, & qu'ils ont dû retourner fort délabrés dans les ports d'Angleterre les plus voisins.

PARIS, le 22 pluviôse.

Championnet avoit envoyé Mack au général Joubert. Mack, arrivé à Milan, a été conduit devant le général en chef, & lui a demandé son échange :

« Vous êtes libre d'aller où vous voudrez, lui a répondu Joubert; car il n'y a dans l'armée française ni officier, ni soldat qui veuille être échangé contre vous ».

En conséquence, on a laissé Mack prendre la route de Vienne, où il doit être à présent.

— Le général Lemoine vient d'arriver à Paris. Il apporte les détails de nos derniers triomphes en Italie. Mais rien d'officiel n'a encore été publié.

— On ne reçoit presque plus, depuis quelque tems, ni lettres ni journaux venant des pays étrangers. On l'attribue au débordement des rivières & des fleuves qui, en plusieurs endroits, ont coupé les routes & les communications.

— On dit que depuis le 14 de ce mois, l'armée de Mayence a été mise sur le pied de guerre.

— Les principaux acteurs de Paris semblent vouloir se

dispenser, malgré les efforts qu'on a faits pour les retenir dans cette ville.

Larive est à Rouen. Talma & la cit. Petit sont, comme nous l'avons dit, à Bordeaux. On assure que la cit. Contat est en route pour les y joindre.

Molé a fait une chute grave; mais qui, dit-on, n'aura pas de suite fâcheuse.

— On mande de Rouen, en date du 20 pluviôse, que les eaux de la Seine s'y élevoient le même jour jusqu'à l'église du fauxbourg Sever. La grande chaussée & une partie du terrain de Bonne-Nouvelle avoient disparu sous les flots. Cependant le débordement n'avoit fait aucun progrès depuis la veille, & on commençoit à compter sur un rapide écoulement.

— Le général Béguinot a déclaré la ville & le canton de Tournay en état de siège; parce que, dit son arrêté, la rentrée des contributions ne s'y fait qu'avec peine; parce que le départ des conscrits s'y effectue difficilement, & que la plupart d'entr'eux ont déserté & rentrent paisiblement dans leurs foyers.

— En 1788, le roi de Maroc, que la Porte Ottomane a soulevé aujourd'hui en faveur du gouvernement britannique, adressa aux consuls des puissances européennes un manifeste contre l'Angleterre. Cette piece avoit un caractère de franchise original & de vérité que le tems n'a point altéré. Elle montre quelle idée la politique machiavelique des Anglais a fait concevoir d'eux aux autres peuples. Voici l'exorde de ce manifeste :

« Au nom de Dieu, à tous les consuls, paix soit à ceux qui suivent le grand chemin, sachez que depuis trente ans que nous avons observé la conduite des Anglais & étudié leur caractère, nous avons toujours trouvé qu'ils ne tiennent point parole. Nous n'avons jamais pu approfondir leur caractère, puisqu'ils n'en ont pas d'autre que de mentir, &c. ».

POLITIQUE.

Réflexion d'un américain sur la lettre de marque trouvée à bord d'une prise de sa nation.

Quelques personnes ont voulu conclure de cette piece que les Etats-Unis avoient déclaré la guerre à la France. Cette opinion vient de ce qu'on n'est pas instruit des véritables faits.

Aussi-tôt que le congrès eut décidé que les navires américains pouvoient s'armer pour leur défense, il autorisa le président Adams à leur délivrer des lettres de marque, afin qu'en cas de combat & de prise, ils ne fassent pas traités comme pirates.

La lettre de marque dont on donne la traduction, est, il est vrai, datée du 12 décembre. Mais elle n'est délivrée qu'en vertu de la loi du 9 juillet 1798 que nous connoissons. Elle n'est donc pas en elle-même un fait nouveau.

La loi à laquelle elle se réfère & dont elle est l'exécution, n'est point une déclaration de guerre, c'est une loi de représaille, dirigée principalement contre quelques corsaires de Saint-Domingue & de la Guadeloupe qui venoient prendre les navires américains dans leurs rivières, dans leurs rades, sous le canon de leurs foris; quelques-uns de ces corsaires prétendus français, parce qu'ils en arboroient le pavillon, n'avoient point de commission ou avoient à-la-fois une commission anglaise, une française & une espagnole. T. 1 étoit un de ceux qui a été pris par une frégate des Etats-Unis.

Le président des Etats-Unis & son secrétaire d'état Picherings se seroient rendus coupables de haute-trahison, & en auroient été accusés, s'ils avoient ajouté un seul mot à la loi du 9 juillet, qui n'autorise à attaquer les Français que lorsqu'ils croisent dans les eaux des Etats-Unis.

Mais cela n'est pas vraisemblable ; & comme personne n'a vu ici cette lettre de marque dont l'original est resté à Bayonne, nous devons supposer que le traducteur s'est trompé, & a rendu mal-à-propos par ou en pleine mer, ce qui peut se trouver après les limites et la jurisprudence des Etats-Unis.

Nous avons eue l'exemple de plusieurs bâtimens américains qui, beaucoup plus forts que de petits corsaires qui vouloient les visiter, ont refusé de les prendre lorsque ceux-ci, après un combat opiniâtre, ont amené pavillon.

La prise de l'agresseur par un bâtiment armé ne seroit point encore une déclaration de guerre.

Nous avons au reste des nouvelles favorables des Etats-Unis. Toutes les lettres particulières annoncent que le peuple, & même le gouvernement, n'ont plus cette effervescence guerrière, & sentent que leur véritable intérêt est de se rapprocher de la grande nation.

L I T T É R A T U R E.

Voyage dans les parties sud de l'Amérique-Septentrionale; savoir: Les Carolines, la Georgie, les Florides, &c. &c. contenant des détails sur le sol & les productions naturelles de ces contrées, & des observations sur les mœurs des Sauvages qui les habitent; traduit de l'anglais de Williams Bartram, par P. V. Benoist; 2 vol. in-8°. de 900 pages, sur papier carré fin, caractère cicéro Didot; enrichis d'un portrait, de trois planches d'histoire naturelle gravées par Sellier, & d'une superbe carte géographique, la plus complète sur cette partie de l'Amérique: elle contient plus de six mille mots. Prix 10 fr., & 12 fr. 50 cent. pour les départemens par la poste. A Paris, chez Carteret & Brosson, libraires, rue Pierre-Sarrazin, n°. 7 & 13.

On a remarqué que les hommes qui consacrent à l'histoire naturelle & sur tout à l'étude des plantes la plus grande partie de leur vie, sont pour l'ordinaire doux, simples & religieux. On retrouve en général dans leurs ouvrages cette sérénité d'ame qui plaît dans leurs mœurs. Tel est le caractère du livre que nous annonçons. Il ne traite ni des passions des hommes, ni de leurs institutions; & cependant on ne peut le lire sans un véritable intérêt. Cet homme qui la plupart du tems voyage seul, qui sur la route ne remarque que des arbres, des fleurs, des oiseaux, auquel il n'arrive ni grands malheurs, ni merveilles aventurées, se fait suivre avec plus de plaisir peut-être que le héros d'un roman: il parcourt de belles contrées qu'il décrit avec élégance; il instruit sans fatiguer & plaît sans être frivole. Bartram nous fait mieux connoître sous ses rapports naturels le midi de l'Amérique septentrionale, que nous ne connoissons la plupart des pays de l'Europe. Il est traduit avec intelligence. Ce voyage doit d'autant plus intéresser le public, que nul autre ne lui offre les mêmes détails.

C O R P S L E G I S L A T I F.

C O N S E I L D E S C I N Q C E N T S.

Présidence du LECLERC (de Maine & Loire).

Séance du 22 pluviôse.

Boulay-Paty, par motion d'ordre, appelle l'attention du conseil sur l'administration forestière. Cette partie, dit l'orateur, est du plus grand intérêt pour la prospérité de la république. En 1793 & 1794, plus de 5 millions de pieds cubes de bois furent coupés dans les forêts nationales pour le service de la marine. S'ils eussent été

employés par des mains habiles, ils auroient pu suffire pour rétablir notre marine sur le pied le plus respectable; mais tout a été dilapidé. Dans ce moment, on vend, dans le département de la Nièvre, 12 mille pieds cubes de bois destinés pour la marine, & qui sont maintenant hors d'état de pouvoir servir à cet usage. Je demande donc que la commission chargée de faire un rapport sur cette partie, soit invitée à le faire incessamment.

Challon, au nom d'une commission spéciale, soumet à la discussion son projet relatif à l'échéance des effets de commerce. Les articles sont adoptés ainsi qu'il suit:

1°. Les effets de commerce, billets à ordre, lettres-de-change & à vue, sont stipulés payables à jour déterminé.
2°. Les paicmens sont exigibles le jour de leur échéance, pour quelque cause & valeur qu'ils soient stipulés, & sans aucun jour de grace dont l'usage est aboli.

Les articles 3 & 4, qui fixent le jour du protés, sont, après quelques débats, renvoyés à la commission.

On reprend la discussion sur le scl. Un grand nombre d'articles du projet sont adoptés.

C O N S E I L D E S A N C I E N S.

Présidence du citoyen GARRAT.

Séance du 22 pluviôse.

Le conseil approuve successivement 23 résolutions qui statuent sur les opérations d'assemblées primaires des départemens de la Mayenne & des Landes.

Il approuve également une résolution du 8 nivôse, relative aux ventes publiques & par enchères de meubles & objets mobiliers.

On reprend la discussion sur la résolution du 28 floréal, relative à l'organisation judiciaire civile.

Jourdain le combat par les mêmes motifs déjà émis par différens membres.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 22 pluviôse.

Amsterdam.....60 $\frac{3}{4}$, 61 $\frac{1}{2}$.	Rente provis.....8 f. 50 c.
Idem cour.....58, 59.	Tiers cons.....11 f. 50 c.
Hambourg.....194, 191 $\frac{1}{2}$.	Bon $\frac{3}{2}$1 f. 24 c.
Madrid.....11 f.	Bon $\frac{1}{2}$1 f. 15 c.
Mad effec.....14 f. 6 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cadix.....11 f.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Cadix effectif... 14 f. 6 c.	86 f. 75 c.
Gènes.....97 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{3}{4}$.	Or fin... 107 f. à 106 f. 75 c.
Livourne.....106, 105.	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Bâle..... $\frac{1}{2}$ ben., 1 $\frac{1}{8}$ per.	Portugaisc.....97 f. 25 c.
Geneve.....	Piastres.....5 f. 38 c.
Lyon..... $\frac{1}{4}$ bénéfice.	Quadruple.....81 f. 63 c.
Marseille.....1 per.	Ducat d'Hel.....11 f. 75 c.
Bordeaux..... $\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Guinées.....26 f. 25 c.
Montpellier... 1 per. 15 j.	Souverain.....35 f. 25 c.

Esprit $\frac{5}{6}$, 310 à 330 f. — Eau-de-vie 22 deg., 220 à 240 f.
— Huile d'olive, 1 fr. 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c.
— Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 15 à 20 c. — Savon de Marseille 98 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 75 c. — Coton des Isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel, 4 f. 25 c.

A. FRANÇOIS.